
Chanson" Le goût de la tonsure" chantée par la société populaire de Poitiers, lors de la séance du 17 frimaire an II (7 décembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Chanson" Le goût de la tonsure" chantée par la société populaire de Poitiers, lors de la séance du 17 frimaire an II (7 décembre 1793). In: Tome LXXXI - Du 16 frimaire au 29 frimaire an II (6 décembre au 19 décembre 1793) p. 75;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1913_num_81_1_38239_t1_0075_0000_6;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

(Ce jour-là, on brûlait tous les titres en présence du citoyen Ingrand, représentant du peuple, envoyé par la Convention.)

10.

Lorsqu'ici la flamme dévore
Des vestiges que l'on abhorre,
Qu'à nos yeux les grands sont petits !
Ahi ! povero muscadì ! (bis)

Au feu brûlant de la patrie,
Ingrand réchauffant l'énergie,
Par ses discours nous agrandit.
Vivent les républicains ! (bis)

Par le citoyen Maniquet, membre de la Société populaire de Poitiers.

LE GOUT DE LA TONSURE

chanté à la Société populaire de Poitiers, le 30 brumaire, an II de la République.

Air : *Mon père était pot, etc.*

1.

Quels moments touchants et flatteurs
Pour la philosophie !
Le prêtre abjure ses erreurs
Et son hypocrisie.
Ces efforts humains,
Sont-ils bien certains ?
Sont-ils dans la nature ?
On est assuré
Qu'ils ont gardé
Du goût pour la tonsure.

2.

Si la raison sait renverser
Et l'autel et l'idole,
Au prêtre elle fait adopter
Un culte moins frivole.
Par le sentiment,
Il va, comme avant,
Se rendre à la nature.
N'est-il pas permis
D'avoir à ce prix,
Du goût pour la tonsure ?

3.

Que désormais il sera doux
Aux chargés de bréviaire,
Lorsqu'un jour ils seront époux,
De le dire à Cythère !
Ce faïras verbeux
D'un roi scandaleux
N'était qu'une imposture ;
Mais sur ces discours
L'emporta toujours,
Le goût pour la tonsure.

4.

Pour le bonheur de tout Français,
Le républicanisme
Vient d'exterminer pour jamais
L'hydre du fanatisme.
Ce triomphe heureux
Sur un dogme affreux
Bannira l'imposture ;
Mais il restera,
Quoiqu'on en dira,
Du goût pour la tonsure.

5.

Dépôtaires des secrets
De toutes les familles,
Vous causiez de cuisants regrets
A d'innocentes filles,

Leurs tendres aveux
Du voluptueux
Aiguillaient la luxure ;
Et dans ses ébats,
Il jouait tout bas
Son goût pour la tonsure.

6.

Le partage du célibat
Est l'opprobre ou le crime ;
L'homme seul éprouve un combat
Dont il est la victime.
Le prêtre imposteur,
Non le créateur,
Aima la créature
Et trouvait plaisir
D'avoir, sans talent,
Les droits de la tonsure.

7.

Plus la fortune s'agrandit
Plus on a de faiblesse.
Les richesses étaient le prix
De la scélératesse.
Le sot préjugé
Pour le haut clergé
N'avait point de mesure ;
A son intérêt
Toujours il joignait
Le goût de la tonsure.

8.

Dans le cloître, l'oisiveté
Creusait des précipices,
Ce séjour d'imbécillité
Était celui des vices.
Ces escrocs pieux,
Dans ces sombres lieux
S'exerçaient au parjure ;
Et ces fainéants
Usaient en brigands
Du goût de la tonsure.

9.

Puisque tous nos maux sont venus
Des climats judaïques,
Anéantissons et Jésus
Et tous les fanatiques
Que la liberté,
Que la vérité
Confondent l'imposture,
Mais craignons toujours
De fâcheux retours
Au goût de la tonsure.

Par le même.

La Société républicaine de Seyne, district de Digne, département des Basses-Alpes, applaudit aux journées des 31 mai, 1^{er} et 2 juin, aux décrets qui les ont suivis, et à la juste punition de Louis Capet et de l'infâme Antoinette. « Si quelque chose a pu nous consoler de la mort du vertueux Marat, disent-ils, c'est la Constitution émanée de la sublime Montagne et que nous avons acceptée avec transport. » Ils invitent la Convention à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (1).

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 27, p. 41.